

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 10/12/2024

DECISION N° 20241210\_B\_145

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,  
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,  
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,  
Christine BONNEFOY,

Étaient excusées représentées : Nathalie JOLIVET : Pouvoir  
à Claude VIAL, Martine GINET : Pouvoir à Emmanuel  
SALGADO

**VU** le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10  
alinéas 3 et 4,

**VU** la délibération n° 20240924\_D\_087 du Conseil Communautaire du  
24 septembre 2024 portant sur les délégations du Conseil  
Communautaire au Bureau et au Président,

**Commission : Aménagement du Territoire, Environnement, Habitat et Tourisme :**  
**Objet : Validation du Plan de Financement et demande de subvention auprès du**  
**Département dans le cadre du FIT 43 pour l'aménagement touristique de l'espace**  
**Régis VIDAL à Saint Didier en Velay**

**Le Bureau,**

**N° 20241210\_B\_145**

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément  
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Autorise Monsieur le Président à solliciter une subvention auprès du  
Département dans le cadre du FIT 43 d'un montant de 100 000,00 € dans  
le cadre du projet d'aménagement touristique de l'espace Régis VIDAL à  
Saint Didier en Velay,
- Et adopte le plan de financement ci-joint.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou Sous-Préfecture  
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 10 décembre 2024

Le Président



Frédéric GIRODET

**AR Prefecture**

043-244301131-20241210-20241210\_B\_145-AU  
Reçu le 18/12/2024